

Catégorie

Motocyclette

Marque

VELOCETTE

Désignation du type / Signe de reconnaiss.

LE 200

Bordereau-type

N° 731

Moyens de reconnaissance du type Désignation " 200 " en préfixe du numéro de moteur
 N° de châssis frappé En haut, sur face intérieure du couvercle boîte à outils, s/plaquette
 N° de moteur frappé A gauche, en haut sur carter moteur, sous le carburateur, et s/plaquette
 Constructeur du châssis VELOCE Ltd., Hall Green, BIRMINGHAM (G.B.)
 Constructeur du moteur VELOCE Ltd., Hall Green, BIRMINGHAM (G.B.)

MOTEUR

Marque et type VELOCETTE
LE 200
 Genre A cyl. opp., s.lat.
 Carburant Benzine
 Nombre cyl. 2 Temps 4
 Alésage 50 mm.
 Course 49 mm.
 C.V.-Impôt 0,980
 Cylindrée totale 192 cm³
 C.V. frein 8
 Refroidissement Eau
 Empl. du moteur Centre en bas

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roue arrière (cardan)
 1. Frein A pied : Mécanique, à tambour,
sur roue arrière
 2. Frein A main : Mécanique, à tambour,
sur roue avant
 3. Frein —
 Frein de remorque —
 Direction —
 Crochet de remorque —
 Nombre de vit. avant 3
 Vit. en 1^{re} vit. en prise dir.

CARROSSERIE

Constructeur VELOCE Ltd.
 Genre/Forme
 Motocyclette
 Nombre de portes —
 Nombre de places ass. Total 2
 Avant 1 Milleu — Arrière 1
 Nombre de places debout —
 Pour motos: Siège arrière Oui 1)
 Sidecar Non

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	54 kg.	67 kg.	121 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension	3.00 - 19		simples
Capacité de charge (par pneu 220 kg.) par essieu	220 kg.	220 kg.	

ATTESTATION DE TYPE

COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

**) Syst. anti-éblouissant Ampoule Bilux à cuiller

Feux rouges 1, combine

Eclairage du No de contr. 1, combine

1)

Emplacement

Essuie-glace

Phares : Marque C E V

Feux de position 1, dans le phare

Feux stop

Indicateurs de direction : Syst. —

Avertisseur 1, avert. électr.

DIMENSIONS

Voie { avant — mm.
arrière — mm.

Largeur hors-tout AV. AR. 630 mm.

Empatement 1'330 mm.

Longueur hors-tout 1'820 mm.

Hauteur (non chargé) 950 mm.

Garde au sol 125 mm.

Porte à faux, arrière — mm.

Crochet de remorque (haut. dep. sol) — mm.

Crochet de remorque (porte à faux) — mm.

Diamètre de braguage ext. gauche 3,83 m.

Diamètre de braguage ext. droite 3,83 m.

Haut. selle dep. le sol 760 mm

760 mm

Dim. intérieures

Longueur du pont de charge

mm.

Largeur du pont de charge

mm.

Hauteur intérieure

mm.

Haut. du pont dep. le sol

mm.

Ridelles (hauteur)

mm.

OBSERVATIONS

*) Siège arrière : Peut être accordé avec la demulti-
plication correspondante ;
Roue dentée arrière = 37 dents.

**) Phare : Noyé dans carénage avant.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)
1) Relatr. No. de contr. : Doit être muni d'une ampoule de 5 watts.
Fenêtre celluloïd à remplacer par du verre ou du Plexiglas.

2) Bruit de l'échappement : 95 Phone - Trop bruyant.
Doit être amélioré de façon à ce que le maximum de 90 Phone ne soit pas dépassé.

L'extrémité du tuyau d'échappement ne doit pas être dirigée vers le sol.

Lieu et date de l'expertise-type

Balsthal, le 5. 4. 1951

La commission d'expertises-types